

Synthèse
Formation n°1 CP Dédoublés
11 et 18 septembre 2017

Programme de la journée

Introduction

Madame Goubier-Sène IEN 19C en charge de la mission « Français à l'école - CP Dédoublés »

Matin :

■ **Apports didactiques : Madame Goubier-Sène**

- Le projet de lecteur - Catherine Mesme PEMF – CP dédoublés
- Le code - Madame Goubier-Sène
- La compréhension - Pierre Yves Refalo CPC 18C

Après-midi :

■ **Mutualisation et échanges de pratiques**

- Les préoccupations des PE
- Aménagement de la classe
- Emploi du temps
- Les outils des élèves : cahiers, affichages

■ **Les ateliers de travail**

- Co-intervention en classe de 24
 - Conduire les classes à 12
-

Introduction

Le dispositif « CP dédoublés » a pour objectif 100% de réussite, les enseignants seront accompagnés et formés afin de permettre à tous les élèves d'entrer dans l'apprentissage de la lecture et de pouvoir analyser finement les sources de difficultés des élèves, le cas échéant. Les trois premières sessions de formation sont prévues à chaque début des périodes 1, 2 et 3 afin de pouvoir réajuster les pratiques pédagogiques des enseignants aux besoins des élèves.

L'enseignement du code est une priorité au cours préparatoire mais les enseignements de l'oral, du lexique et de la compréhension sont également fondamentaux pour permettre une entrée réussie dans l'information écrite (littératie).

Ainsi, les formations développeront ces thématiques tout au long de l'année.

Des fiches ressource 100% de réussite au CP seront en ligne sur eduscol au mois d'octobre.

I. Apports didactiques

1. Le projet de lecteur

Les efforts cognitifs pour apprendre à lire sont tels que les élèves de six ans doivent se construire des raisons d'apprendre à lire et à écrire et un réel projet de lecteur. Ce projet doit commencer à se construire à l'école maternelle pour tous les élèves. En REP+ les écarts sont importants et ce projet de lecteur peut prendre plus de temps à se construire. Dès le début d'année, ce projet doit être

explicité, questionné, mis en perspective par une attention particulière de l'enseignant pour chaque élève. Le dispositif CP dédoublés permet ce temps privilégié.*

Exemple d'un questionnement à avoir individuellement avec chaque élève, en début d'année :

- ✓ Cette année, tu vas apprendre à lire. A quoi cela va te servir ? Qu'est-ce que tu aurais envie de lire ? Que liras-tu quand tu sauras lire ?
 - Etablir des objectifs ponctuels. Faire repérer les écrits lus par les familles des élèves (listes de courses, noms de rues, textos...).
 - Chaque élève pourra désigner un livre, un documentaire, un journal, etc, qui représentera son projet de lecteur.
- ✓ Comment penses-tu que l'on peut lire ? Comment font les grands pour lire ?
 - Noter et dater toutes les propositions de l'élève. Il sera important de relire avec lui ces notes au cours du prochain entretien afin qu'ensemble, l'enseignant.e et l'élève puissent mesurer les progrès.

Il est nécessaire de garder des traces de ce projet qui doit se construire sur l'année, mais également tout le long de la scolarité afin qu'à l'âge adulte la lecture soit toujours en projet.

Exemple d'activités à conduire ensuite avec l'ensemble du groupe classe :

- Qu'est-ce que lire ?

Travailler sur des représentations de l'acte de lire : tri d'images sur l'activité de lecture.

- Faire émerger les représentations erronées des élèves

- Qu'est-ce qu'on peut lire ?

L'écrit nous entoure, nous ne lisons pas uniquement des livres.

- Faire lire des écrits sociaux.

- A quoi cela sert-il de lire ?

- Lecture d'albums de littérature de jeunesse : « Histoire du lion qui ne savait pas écrire » de Martin Baltscheit, Ed. P'tit Glenat, « Un livre ça sert à quoi ? » de Chloé Legeay, Ed. Tom poche...

Le projet de lecteur démarre dès la rentrée, dure toute l'année et doit être différencié pour les élèves.

*Références théoriques : Gérard Chauveau et André Ouzoulias (Cf. Médial)
cf. documents transmis par le groupe*

**Les échanges oraux entre l'enseignant.e et l'élève doivent se multiplier tout au long de l'année. Ils représentent une excellente occasion pour l'enseignant.e d'évaluer les compétences en langage oral de chaque élève, pour l'élève d'exercer son langage avec un adulte lettré.*

2. Le code (priorités pour les mois de septembre et octobre)

a) De la conscience phonologique à la conscience phonémique

La conscience phonologique est définie comme l'habileté à identifier et à manipuler les unités sonores du langage telles que la syllabe, la rime, le phonème. La conscience phonémique est le plus haut niveau de la conscience phonologique, elle est définie comme l'habileté à identifier et à manipuler la plus petite unité sonore : le phonème.*

Cette conscience phonologique peut et doit être travaillée dès 4 ans afin de permettre à **tous** les élèves d'identifier les sons de la langue française. En moyenne section les élèves sont capables d'isoler une syllabe. La syllabe orale est la première étape de la conscience phonologique.

Il est nécessaire que les élèves de CP soient experts dans la manipulation des syllabes orales (voir proposition de progression).

A partir de cette manipulation, il est possible d'aborder les phonèmes.

Le système phonologique de la langue française est composé de 36 phonèmes : 16 sont vocaliques, 17 consonantiques et 3 sont appelés semi-consonantiques ou semi-vocaliques.

Les phonèmes vocaliques sont les plus saillants, les plus audibles. On peut les isoler : i, a, é, è, o, u, ou, on, an, ...

Les phonèmes consonantiques ne sont perceptibles que grâce à la voyelle qui les fait « sonner ». Vouloir isoler trop précocement un phonème consonantique peut représenter un obstacle pour les élèves. Privilégier la perception du phonème consonantique par les syllabes : ra, ri ro, ru, ré, ron, ... ir, ar, or, ur, ... pour permettre à l'élève de percevoir le phonème consonantique [r].

Préconisations pour les activités phonologiques :

Ces activités doivent se dérouler à l'oral sous forme de jeux sur la langue. Il faut préciser aux élèves que ces jeux phonologiques se distinguent du sens des mots. Il est nécessaire de prévoir au moins deux activités décrochées d'environ 15/20 minutes chacune par jour pour tendre à l'expertise

- Activités sur les syllabes orales (scander/inverser/rajouter/supprimer des syllabes) et les phonèmes vocaliques (repérer le phonème vocalique dans les mots entendus, trouver des mots contenant le phonème, ...)
- Activités sur les syllabes composées d'un même phonème consonantique pour permettre aux élèves de repérer auditivement le son de ce phonème.

Références :

Phono, de Roland Goigoux et Sylvie Cèbe, Retz

Des jeux pour l'éveil à la conscience phonologique, Hatier

Cf : *document transmis par le groupe*

**Une fiche ressource 100% de réussite au CP présentera une progression phonémique.*

b) La correspondance graphophonologique : le principe alphabétique

Le **principe alphabétique**, c'est comprendre qu'à une lettre isolée ou à un groupe de lettres (graphème) correspond un son (phonème), et inversement. Nous savons que les liens entre conscience phonologique et principe alphabétique sont bidirectionnels : les deux s'enrichissent mutuellement ; l'apprentissage des lettres/graphèmes est un moyen d'accès à la perception et à la manipulation des phonèmes et la conscience phonémique permet en retour l'apprentissage des conversions phonèmes/graphèmes.

La langue française compte environ 130 graphèmes. Ces graphèmes codent les 36 phonèmes avec les 26 lettres de l'alphabet.

Les élèves de CP doivent comprendre cette articulation, c'est l'acquisition du principe alphabétique. Il est nécessaire d'être très explicite et de répéter fréquemment que les lettres de l'alphabet servent à encoder des phonèmes (sons/bruits), que les phonèmes sont codés par des lettres ou des groupes de lettres qui servent à les décoder.

Selon le rapport de Roland Goigoux (cf. <http://ife.ens-lyon.fr/ife/recherche/lire-ecrire/rapport/synthese-du-rapport-lire-et-ecrire>), 12 à 14 correspondances graphophonologiques doivent être étudiées dans les 9 premières semaines afin de permettre rapidement une compréhension du système de codage/décodage (principe alphabétique).

Préconisations pour les activités graphophonologiques :

- Un travail régulier (au moins deux fois par jour) d'encodage de syllabes en lien avec les activités de conscience phonologique (phonème consonantique + phonème vocalique, phonème vocalique + phonème consonantique) sur ardoise : [la] comme dans lapin, [di] comme dans lundi, [pi] comme dans piscine, ...
- **Attention aux phonèmes consonantiques :**
La plupart de ceux-ci (: [l], [r], [t], [d], [b], [k]...) ne s'entendent qu'accompagnés d'une voyelle.
Pour certains élèves, il est donc très difficile (voire impossible), en début de CP, d'isoler un phonème consonantique au sein d'une syllabe.
L'enseignant.e gagnera donc à proposer un travail systématique d'écriture de syllabogrammes (RA-RE-RI-RO-RU...), sur ardoise, **en nommant le nom des lettres** : « [ra], ça s'écrit avec la lettre R et la lettre A ... »
La ritualisation de cet encodage de syllabes permettra aux élèves de percevoir **eux-mêmes** le phonème consonantique, au sein de la syllabe, en s'appuyant sur la comparaison des syllabes écrites. Cela évitera qu'ils déforment ce phonème par l'ajout du phonème [œ], par exemple : [pœ] [rœ].
La plupart des méthodes de lecture utilisées ayant une entrée par le repérage du phonème consonantique, on gagnera à mener ce travail préparatoire d'identification du phonème consonantique en AMONT de la première séance proposée par la méthode.
- Un travail quotidien de décodage de syllabes et de mots (composés de phonèmes étudiés) à voix haute et individuel.
- Un travail régulier (au moins une fois par jour) d'écriture essayée de mots graphophonologiquement en correspondance (voir document).
 - Lors d'activités d'écriture essayée de mots composés de lettres muettes : faire écrire ces lettres muettes par les élèves pour introduire très rapidement l'orthographe correcte des mots (Ex : tapis)
 - Ne pas laisser croire aux élèves qu'il y a toujours une correspondance graphophonologique : attirer l'attention sur les lettres muettes dès le départ (80% des mots en langue française). Faire prendre conscience de leur utilité (Cf. morphèmes lexicaux et grammaticaux)*
- Les activités de copie, et notamment de copie différée (mot affiché derrière le tableau, dans le couloir) sont également à pratiquer très régulièrement afin de faciliter la mémorisation des correspondances graphophonologiques et de développer les stratégies de mémorisation.
- Enfin, la mémorisation des mots outils les plus fréquents (Cf. Document d'accompagnement Lire au CP, 2002, 2008) est à exercer régulièrement. Prévoir l'apprentissage en classe, faire écrire les mots outils tous les jours sur ardoise en réactivant la mémoire des mots anciennement appris.

* Une fiche ressource 100% de réussite au CP présentera des activités en morphologie lexicale.

Au cours de la prochaine session de formation, nous établirons la progression pour les élèves qui seront devenus experts du principe alphabétique.

3. La compréhension

Le travail de compréhension à partir de textes oralisés par l'enseignant.e, à l'instar du travail mené en maternelle, permet de continuer à travailler les stratégies de compréhension des élèves, en les soulageant de l'effort de décodage.

Il est à mener impérativement en CP, notamment en REP+ (voir recherche de Goigoux citée ci-dessus). Il ne doit pas y avoir de rupture dans l'enseignement de la compréhension en CP. Il est nécessaire de continuer comme les collègues de l'école maternelle.

Cf : compétence : comprendre un texte entendu.

Lire des histoires aux élèves tous les jours. Prendre en charge le décodage, l'oralisation du texte. Les élèves investiront les autres stratégies de compréhension.

Une attention particulière doit être portée à la compréhension des informations implicites (compétence très échouée en France, d'après les évaluations PISA)

A cette fin, des questions ouvertes, gagneront à être posées par les enseignants de CP :

« Avez-vous été surpris ? Quand a-t-on compris que... ? Pensez-vous que ce personnage a raison ?

Et vous, qu'auriez-vous fait ? Etes-vous d'accord avec ? ... »

Un travail systématique autour des états mentaux des personnages est à privilégier.

« Pourquoi ce personnage a-t-il fait ça ? Dans quel but (pour / quoi ?)

Que ressent ce personnage ? Et toi, qu'aurais-tu ressenti ? »

Un enseignement explicite de stratégies de lecture permet de verbaliser les activités invisibles d'un lecteur expert et de rendre ainsi l'invisible visible.

Deux démarches proposées :

La lecture pas à pas : lire les parties du texte à comprendre au fur et à mesure, vérifier la compréhension. En petit groupe, favoriser les interactions entre élèves.

Le rappel de récit : les élèves formulent à l'oral ce qu'ils ont compris d'une lecture précédente.

Pour ces deux démarches, il est préconisé de choisir des textes courts.

Références:

« Lectorino, Lectorinette de Roland Goigoux et Sylvie Cèbe », Ed. Retz

Auditor, auditrix pour le CP <http://teachercharlotte.blogspot.fr/2016/08/auditorauditrix.html>

Mini lectorino CE1 http://teachercharlotte.blogspot.fr/2015/11/strategies-de-comprehension-de-lecture_9.html

Stratégies de compréhension de lecture à travailler au CP: (source : Auditor, Auditrix)

Stratégie de compréhension pour les élèves de cycle 2 :

Stratégie 1 : Je fais le dessin animé de l'histoire dans ma tête.

Stratégie 2 : Je repère les personnages importants. (Cf. repérage des chaînes anaphoriques)

Stratégie 3 : Je repère les lieux importants et les déplacements.

Stratégie 4 : Je repère les objets importants.

Stratégie 5 : Pour bien raconter une histoire, je m'aide des personnages, des objets, des lieux importants.

Stratégie 6 : Je me fabrique une photo du personnage grâce au texte.

Stratégie 7 : Pour bien comprendre un mot je m'aide du reste de la phrase ou des mots de la même famille.

Stratégie 8 : J'imagine la suite de l'histoire, je la prévois, je la devine.

Stratégie 9 : Je fais des liens entre le texte et moi.

Stratégie 10 : Je cherche ce que ressentent les personnages.

L'enseignant veillera également à donner à ses élèves de CP des stratégies de lecture d'images.

Il n'y a en effet pas toujours d'adéquation entre le texte et l'image. Cette dernière peut être :

- redondante par rapport au texte.

- complémentaire par rapport au texte.
- en disjonction ou opposition par rapport au texte.

Il est donc nécessaire de faire comprendre aux élèves, notamment lors de la lecture d'albums, que le texte et l'image sont à analyser séparément puis à comparer.

Ressources bibliographiques :

- *Lire l'album, Sophie Van der Linen, l'atelier du poisson soluble*
- *Albums, de Sophie Van der Linen, Actes Sud*

Quelques pistes de travail permettant à l'élève de rendre compte de sa compréhension :

- *Utilisation d'un Kamishibai (le spectateur voit les illustrations, le lecteur lit le texte de manière expressive)*
- *Boîte à histoire : boîte à l'intérieur de laquelle l'on met des reproductions des personnages (marottes), des représentations de décors, objets et de lieux importants... Ces accessoires permettent de raconter ensuite l'histoire.*
- *Mise en scène théâtralisée*
- *Reproduction plastique (dessin, collage...)*
- *Traces dans le cahier de littérature (Cf. site de l'académie de Créteil)*

II) Mutualisation et échanges de pratiques (questions des stagiaires)

1. Matériel utilisé par les élèves :

Il est nécessaire de limiter le nombre de support et de réfléchir à la fonction de chacun. Cette proposition met en valeur la démarche de l'élève : recherche/mémorisation/entraînement.

a) Supports de recherches : ardoise, cahier de recherches/brouillon...

On n'aura pas d'exigence particulière de présentation sur ces supports

b) Supports pour mémoriser, savoir : cahier de mémoire, cahier de savoirs, de leçons, de connaissances...

Cela peut être un même cahier divisé en plusieurs onglets ou plusieurs cahiers (découverte du monde/ français-mathématiques...)

c) Supports d'entraînement : cahier « de classe », cahier « d'entraînement », cahier « du jour »

Ce cahier peut être de grand format et contenir tous types d'entraînements.

d) Cahiers spécifiques :

- Cahier d'écriture/calligraphie. Faire varier le lignage selon les capacités des élèves.
- Cahier de culture littéraire (comptines, poésies, chants, LVE, textes entendus/lus...)
- Cahiers de leçons/correspondance

2. Les affichages

Construire l'affichage avec les élèves, au fur et à mesure

Regrouper les affichages par champs disciplinaires (les élèves de REP+ ont du mal à catégoriser).

Utiliser une couleur par champ disciplinaire ?

Affichage pouvant être présent dès le premier jour :

- Alphabet
- frise numérique
- affichage en lien avec la maternelle (comptines étudiées...)

Au fur et à mesure, rajouter des affiches servant de référentiels, les productions d'élèves...

Lorsque les enseignants écrivent, devant leurs élèves, ils gagneront à utiliser l'écriture cursive ou les majuscules d'imprimerie afin que les gestes graphiques usuels soient visualisés par les élèves.

Si les affichages de lecture sont préparés à l'avance, ceux-ci seront écrits en écriture script ou tapés à l'ordinateur (écritures permettant de mieux identifier les lettres).

Les polices de caractères sans sérif (Arial, Verdana) sont à privilégier.

Des sous-mains personnalisés peuvent également être utilisés. Attention à ce que ceux-ci correspondent bien aux besoins des élèves. Ils gagneront à évoluer pendant l'année.

3. Emploi du temps

Quelques conseils généraux :

- Mener des séances courtes : de 15 à 45 minutes, grand maximum.
- Permettre aux élèves de construire leur pensée, privilégier les situations de recherche sur l'ardoise, le cahier de recherches...
- Mener des séances ritualisées qui permettent aux élèves d'avoir une représentation claire du travail demandé et de rentrer efficacement en activité.
- Ne pas sur-solliciter les élèves. Alternier des activités coûteuses en énergie et des activités plus calmes. Des ressources « pratiques corporelles de bien-être » sont disponibles sur le site de l'Académie : https://www.ac-paris.fr/portail/jcms/p1_1131631/activites-eps-apsa
- Mettre à l'honneur la place de l'oral en permettant aux élèves de parler. C'est à l'école de transmettre le langage de l'école. Les enseignants de CP veilleront à avoir des échanges quotidiens avec chacun de leurs élèves.

10h de Français par semaine

Petites séances ritualisées

Propositions : 2 séances de Français le matin, 2 séances l'après midi

Rituels : Phonologie: 2x15 min par jour : conscience phonologique, encodage

Apprentissage de l'écriture (geste graphique) : 20 min par jour

Lecture compréhension : 25 min par jour

Lecture apprentissage du code : 20 min par jour

Production d'écrits/ projet de lecteur : 30 minutes par jour

** Une fiche ressource 100% de réussite au CP présentera des propositions d'emploi du temps.*

4. Aménagement de l'espace

Afin de garantir une continuité entre l'école maternelle et l'école élémentaire, on gagnera à aménager la classe de CP en aménageant des coins lecture (bibliothèque...), écriture (avec différents outils et supports d'écriture à disposition), « création » (manipulation de différentes matières...), écoute (mise à disposition de CD audio) ...

** Une fiche ressource 100% de réussite au CP présentera des propositions d'aménagement de la classe.*

5. Ateliers :

- **intervenir à deux enseignant.e.s sur une classe**

Echanges entre les enseignants autour des thématiques suivantes :

- Comment préparer des séances à deux, sur quel temps de travail ?
- Comment enseigner à deux enseignant.e.s ?
- Qui gère les élèves ayant des problèmes de comportement ?
- Comment encourager l'autonomie des élèves ?
- Comment ne pas sur-solliciter les élèves ?

Des points forts du dispositif de 2 enseignants par classe sont évoqués :

- richesse de la réflexion en commun
- gain de temps, notamment grâce à une gestion facilitée du matériel des élèves
- meilleure concentration des élèves grâce à la vigilance des 2 enseignant.e.s
- meilleure efficacité des enseignant.e.s
- différenciation rendue plus facile.

Des difficultés sont également évoquées

- pour les binômes n'ayant pas fait le choix de travailler ensemble, le co-enseignement semble plus difficile, en ce début d'année, que pour les enseignant.e.s volontaires.
- difficultés de certains élèves à identifier les rôles respectifs de chaque enseignant.e
- difficultés de certains parents, en tout début d'année, à comprendre qu'il y a bien 2 enseignant.e.s en permanence dans la classe.
- la classe peut devenir bruyante, du fait de la présence de 2 enseignant.e.s, de la conduite de deux ateliers dirigés.
- certaines salles de classe sont de petite taille
- nécessité de laisser l'enseignante qui mène la séance gérer les problèmes de comportement et avoir recours aux règles de la classe, si besoin. L'enseignante observatrice ne doit pas se transformer en « AVS », pour les élèves présentant de gros problèmes de comportement.
- certaines classes fonctionnent à 3 enseignant.e.s, l'un.e des enseignant.e.s étant à temps partiel.

Une confiance mutuelle entre les deux enseignant.e.s est citée à plusieurs reprises comme indispensable.

Travail à partir du document PDM sur les modalités d'une co-intervention.

➤ Quelles modalités d'intervention ?

Les modalités d'intervention des enseignants doivent être **explicitées** aux élèves en plus de l'activité et de la tâche elles-mêmes → signalétique au tableau, laquelle ? (photo du PE qui prend en charge le groupe)

Voir document transmis par le groupe

Piste de travail pour la séance suivante : photographier les dispositions et espaces de classe

- **conduire une classes de CP à 12**

Vigilance : éviter une trop forte sollicitation cognitive : les élèves ont besoin de temps d'appropriation personnelle : ne pas oublier de leur laisser ce temps.

➤ Pourquoi réunir de temps en temps deux classes de 12 ? Au service de quels apprentissages ?

Pour préparer le futur : les élèves ont travaillé en maternelle et auront à travailler en classe de plus de 20 tout le reste de leur scolarité.

→ Priorité 4 : respecter autrui

Pour permettre une plus grande richesse dans les propositions émergeant de situations de recherche.

Permettre de soulager les temps de mise en commun de ces situations : on constitue des sous-groupes incluant des élèves des 2 classes de 12, la recherche se déroule à 24, le temps de mise en commun à 12.

➤ Sur quels temps ?

Dans toutes les situations de recherche (mathématiques, questionner le monde, etc.)

Fréquence recommandée : bi-hebdomadaire

➤ Quel aménagement de la classe ?

Prévoir d'apporter les 12 chaises manquantes (récréation, pause méridienne)

4 élèves sur 2 tables ; 6 groupes de 4

Tables en îlots

La prochaine session de formation (6 et 9 novembre) s'appuiera sur l'évaluation nationale diagnostique CP, sur les fiches ressource éducol et sur les manuels utilisés par les enseignant.e.s.

Nous travaillerons sur les thématiques : projet de lecteur, code et compréhension, en regard de la progression des élèves et des questions des enseignant.e.s.

Les formateurs du groupe CP dédoublés :

Catherine Mesme (PEMF), Frédérique Mauguen (CPC 18b), Julie Berge (CPC 20b), Catherine Dorion (CPC 19c), Pierre-Yves Refalo (CPC 18c).